

Championnats Seniors U21 - 2^{ème} phase



PÔLES

- Direction Générale
- Formation & Emploi
- Clubs & Territoires
- Vivre Ensemble
- Marque
- 3x3

COMMISSIONS

- CDO
- Mini Basket
- Compétitions
- Technique
- 3x3
- Démarches clubs
- Salles et terrains

Destinataires

- Présidents et Correspondants
- Trésorerie
- Autre

Nombre de pièces jointes : 0

Le seconde phase des championnats seniors démarre le 1er février 2025. Nous proposons de faire le point sur son déroulement.

Rappel: les divisions DM3, DF2, DF3 et Vétérans sont des championnats en poule de 12 pour lesquels il n'y a pas de 2^{ème} phase mais une poursuite normale des championnats. Dans ces divisions les horaires non saisis doivent l'être par dérogation.

Pour les championnats PRF, PRM et DM2 la deuxième phase démarre le 1er février.

Les poules seront constituées dès le 20/01. Les quatre meilleurs de chacune des poules de type A1 et A2 seront en poule Ahaute et les quatre moins bons en poule Abasse. Ceci correspond aux huit équipes respectivement les mieux classées et respectivement les moins bien classées à l'interclassement indiquées par le règlement. Il en est de même pour B1 et B2, C1 et C2, D1 et D2. Les équipes issues des poules de type 1 (A1, B1, C1, D1) auront un numéro quelconque compris entre 1 et 4 et joueront selon la séquence Domicile - Extérieur - Domicile – Extérieur - Extérieur - Domicile – Extérieur - Domicile. Les équipes issues des poules de type 2 (A2, B2, C2, D2) auront un numéro quelconque compris entre 5 et 8 et joueront selon la séquence Extérieur – Domicile – Extérieur - Domicile – Domicile – Extérieur – Domicile - Extérieur.

Les journées 1 à 3 puis 8 à 10 sur FBI correspondent aux rencontres déjà jouées avec des résultats déjà saisis. Merci aux clubs de signaler une erreur sur un score saisis le plus rapidement possible après mise en ligne.

Votre championnat commence donc à la 4^{ème} journée sur FBI correspondant à la journée A1 sur le calendrier (1er et 2 février), puis à la journée 11 sur FBI correspondant à la journée notée R1 sur le calendrier.

En ce qui concerne le championnat U21, le groupe A correspond à un groupe de type 1, et le groupe B à un groupe de type 2. Seront qualifiés en poule haute les trois meilleurs de chaque poule ainsi que le meilleur 4^{ème} à l'interclassement. Les autres seront reversés en poule basse. Les mêmes règles que pour les poules haute et basse en seniors seront appliquées.

Les horaires sont à saisir avant le 25/01/2025 et ceci dès que les divisions seront ouvertes.

RÉDACTEUR

VÉRIFICATEUR

APPROBATEUR

Jean-Paul KLEIN

Commission des Compétitions

Pierre-Antoine LASSELIN

Pôle Territoire

Lionel SORLUT

Secrétaire Général

REFERENCE : 2025-01-16_Note_CdC 5x5_Championnats Seniors U21_2^{ème} phase